

<p style="text-align: center;">DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE</p> <p style="text-align: center;">Séance du 22 septembre 2020</p>	<p style="font-size: small;">Envoyé en préfecture le 02/10/2020 Reçu en préfecture le 02/10/2020 Affiché le  ID : 074-200070852-20200922-CIAS_39_2020-DE</p>
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 17 Présents : 13 Absents : 4 Pouvoirs : 1 Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CIAS-39/2020</p>	<p>L'an deux mille vingt, le vingt-deux septembre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle Jean XXIII, à Frangy, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p>Date de convocation : 15 septembre 2020</p> <p>Présents : Mesdames Marthe CUTELLE, Odile DERONZIER, Carine DUVERNOIS, Marie-Chantal FIGUET, Martine FONTE, Florence POZZO, Marie-Antoinette SIMON, Sandrine TASSET ; Messieurs Andre-Gilles CHATAGNAT, Jérémie COURLET, Philippe JACQUESON, Paul RANNARD, Joseph TRAVAIL.</p> <p>Absents excusés : Mesdames Carole BRETON, Sophie COLAS, Céline FILET ; Monsieur Jean-Pierre LONG (pouvoir à Mme CUTELLE).</p> <p>Mme Florence POZZO est désignée secrétaire de séance</p>	

OBJET : ADMINISTRATION – Délégation de fonctions et de signature au Vice-Président du CIAS ainsi qu'à la directrice de l'EHPAD

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration qu'il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer une partie de ses fonctions ou sa signature au Vice-Président ainsi qu'au directeur d'un EHPAD géré par le CIAS.

Afin de faciliter le bon fonctionnement du CIAS et de l'EHPAD du Val des Usse gérée par le CIAS, Monsieur le Président propose de déléguer ses fonctions et sa signature au Vice-Président ainsi qu'à la directrice de l'EHPAD du Val des Usse.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Le Président, le Conseil d'Administration,

AUTORISE le Président à prendre les arrêtés suivants pour délégation de fonctions et de signature :

- Monsieur André-Gilles CHATAGNAT, Vice-Président du CIAS,
- Madame Marie-Pierre FAGNEN, Directrice de l'EHPAD du Val des Usse

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Le Président,
M. Paul RANNARD**

